

**MAIRIE**  
**1 Place de l'Eglise**  
**25390 FOURNETS LUISANS**

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 26 janvier 2023**

**Jeudi vingt-six janvier deux mil dix vingt trois à 20 h 30**

**Date de convocation : 19 janvier 2023**

**Date d'affichage : 31 janvier 2023**

**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.**

**Nombre de conseillers en exercice : 14**

**Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.**

**Absent excusé : Mmes Brigitte BOLE, Marie-Josèphe VERMOT**

**Absent non excusé : -**

**Secrétaire de séance : M. François CUENOT**

*Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Paul ROGNON, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.*

**SYNDICAT DE L'EAU**

- Le chantier d'interconnexion avec le syndicat de la Haute Loue suit son cours. Le permis de construire de la station de pompage ayant été accepté, le terrassement est prévu pour début mars.

**FINANCES COMMUNALES**

- Révision des tarifs année 2023 :
  - Prix du terrain à bâtir loti (le m<sup>2</sup>) : 75.00 € HT soit 90.00 € TTC
  - Prix du terrain non bâti (le m<sup>2</sup>) : 29.17 € HT soit 35.00 € TTC + frais de réseau à la charge du demandeur
  - Prix du terrain d'aisance (le m<sup>2</sup>) :
    - En zone U : 75.00 € HT soit 90.00 € TTC
    - Hors Zone U : 10.83 € HT soit 13.00 € TTC
  - Prix du terrain industriel : 13.00 €/m<sup>2</sup> + frais réseau à la charge du demandeur
  - Location terrain clos du Luisans : 39.30 € (application de l'indice de fermage de la Préfecture)
  - Location terrain clos des Fournets : 34.12 € (application de l'indice de fermage de la Préfecture)
  - Eau livrée : facturée directement au demandeur par Gaz et Eaux / Transport à la charge de la commune
  - Location de la salle des fêtes :

1 soirée ou 1 dimanche	180 €
1 Week-end	250 €

1 Apéritif ou collation	120 € Gratuit pour collation enterrement habitants de la commune – 50 € collation enterrement personnes non-domiciliées sur la commune
-------------------------	---

- Révision du tarif des caveaux, caveaux d'urnes et concessions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 :
  - o Prix du caveau traditionnel : 1 833.33 € HT soit 2 200.00 € TTC
  - o Prix du caveau d'urnes : 583.33 € HT soit 700.00 € TTC
  - o Prix de la concession de 50 ans : 45.00 € TTC
- Vote des subventions 2023 : le conseil municipal reconduit les subventions aux associations suivantes :
  - o Club du 3<sup>ème</sup> âge 155 €
  - o ADMR 550 €
  - o ADAPEI 340 €
  - o Ligue contre le cancer 50 €
  - o Myopathie 50 €
  - o Association Aveugles 50 €
  - o Sclérose en plaques 50 €
  - o Amicale des donneurs de sang 80 €
  - o Anciens Combattants 80 €
  - o Souvenir français 40 €
  - o Comice agricole 61 €
  - o Prévention routière 61 €
  - o Accidentés du travail 80 €
  - o Maison des parents à l'hôpital 150 €
  - o Activités extrascolaires 640 € (Coopérative scolaire : voyage école)
  - o Noël des enfants 680 €
  - o Repas des Rois Hôpital de Morteau 50 €
  - o Pour Louis Mille « Foie » Merci ! 60 €
  - o OncoDoubs 60 €
  - o Ronde de l'Espoir 50 €
  - o Restos du Cœur 50 €
  - o Croix Rouge 50 €
- Courrier de la Préfecture informant la commune du montant à payer en 2023 pour le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) : comme les années précédentes, elle est de 33 516 € soit 2 793 € / mois.
- Le conseil municipal décide, avant le vote du budget primitif, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021, soit 42 250.00 €. Cette opération permettra le paiement des factures d'investissement avant adoption du budget 2023.
- Courrier informant la commune de sa participation annuelle au budget du SDIS, soit 13 969 €.
- Le débat d'orientations budgétaires aura lieu le 7 février à 20h à la mairie.

### **BOIS ET FORETS**

- Vente par soumissions d'un lot de bois au Luisans : c'est M. Daniel VIEILLE qui achète le lot entier pour la somme de 575 € HT.
- La parcelle 42 sera vendue au mois de février en unité de produit.
- Divers paiements de ventes groupées sont arrivés en fin d'année, pour un montant total de 25 674.55 € HT.

## **VOIRIE**

- Projet d'aménagement de sécurité au Luisans : une rencontre a eu lieu le 18 janvier avec le Département et la Communauté de Communes pour une modification des esquisses et un chiffrage prévisionnel. M. RYSER de la Région viendra sur le terrain afin d'envisager la mise en place de l'abribus.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

- Les éclairages de l'église et du monument aux morts du Luisans ont été installés par l'entreprise BALOSSI MARGUET pour la somme de 2 738.40 € TTC.
- Durant les vacances de Noël, le chauffe-eau d'une locataire du bâtiment communal des Fournets a dû être changé pour un montant de 1 289.75 € TTC et une panne électronique de la chaudière de l'école/mairie a dû être réparée pour un montant de 1 243.66 € TTC.
- Une visite de la salle des fêtes a été effectuée par le SDIS en date du 25 janvier. La conformité aux règles de sécurité a été validée.
- Rénovation de la toiture de la sacristie du Luisans : le devis de l'entreprise FAIVRE-CUENOT (partie démontage, charpente, tuilage) est validé pour la somme de 4 956.50 € HT ; le devis de l'entreprise RIEDO (partie ferblanterie en inox) est validé pour la somme de 4 561.75 € HT.

## **MATERIEL COMMUNAL**

- Des devis de matériel (poste à souder, tronçonneuse) seront examinés en commission communale.

## **URBANISME / ENVIRONNEMENT**

- Courrier de demande de terrain communal pour y établir une maison mitoyenne (M. Gabriel MAITRE et Mme Emeline BOBILLIER).
- Etude d'un dossier d'urbanisme :
  - o D.P. PINHO MACHADO José Manuel pour l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque rue St Claude.
- Une réunion de révision de zonage PLU intercommunal aura lieu le 7 février à 20h.

## **ENFANCE / ECOLE**

- Dossier d'agrandissement de l'école et du périscolaire des Fournets : suite à la réunion du 24 janvier avec le cabinet EBOCONSULT, il est décidé de choisir le scénario n°1 pour 5 classes primaires avec périscolaire pour 80 enfants. Le devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage est validé pour la somme de 14 720.00 € HT.
- Le conseil d'école des Fournets s'est tenu le 19 janvier. Le compte-rendu sera affiché dès réception. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre sont les suivants :
  - o 53 enfants en PS-MS-GS aux Commènes
  - o 17 enfants en CP aux Fournets
  - o 20 enfants en CE1 aux Fournets
  - o 16 enfants en CE2 aux Fournets
  - o 14 enfants en CM1 aux Fournets
  - o 19 enfants en CM2 aux Fournets
- Territoire Numérique Educatif : le dossier de subvention a été transmis et déclaré complet. Les devis d'équipement numérique pour les salles de classe des Fournets pourront être étudiés

dès que la commune connaîtra le montant de l'aide apportée (prévision 80 % d'aide sur un plafond de 3 500 euros par classe).

- Une rencontre avec la commune de Fuans aura lieu afin d'envisager les subventions accordées pour le voyage scolaire des CP-CE-CM à Paris.

#### **DIVERS**

- Courrier de M. Quentin LALLEMENT concernant l'éclairage public. Une réponse lui sera transmise.
- Lecture de diverses cartes de vœux.
- Courrier de M. Jean-Louis MILLESSE demandant la prise en charge par la commune des fournitures de peinture des grilles de l'église du Luisans. La commune donne un avis favorable.
- Courrier du Tour du Doubs informant de son passage sur la commune le dimanche 16 avril.

Vu, le Maire,  
Thierry Courtois